



DÉCLARATION D'INDEMNITÉS

COMMISSIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

(Nombre indice 944,43 en application à partir du 01.09.2023)

Règlement grand-ducal du 11 janvier 2010 portant organisation de la validation des acquis de l'expérience pour la délivrance des brevets, diplômes et certificats prévue au chapitre V de la loi du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle

membres et experts		président et le secrétaire	
Lecture d'un (1) dossier :	236,12 €* €	Lecture d'un (1) dossier :	283,34 €* €
Réunion préliminaire/d'évaluation entretien/mise en situation :	47,22 €/ heure*	Réunion préliminaire/d'évaluation entretien/mise en situation :	94,45 €/heure*

Il est dû au (à la) soussigné(e)
matricule
 fonctionnaire/employé de l'Etat Lycée d'affectation ou Administration:
 tiers.....profession :
demeurant à L- rue
IBAN classe d'impôts

la somme de € (en toutes lettres)
--

pour avoir assisté en sa qualité de

membre expert secrétaire président

à la (aux) réunion(s) de la (des) commission(s) de validation de la session

brevet de maîtrise
métier Nombre de candidats:

DAP
métier/profession.....Nombre de candidats:

CCP
métier/profession.....Nombre de candidats:

diplôme de technicien
spécialité Nombre de candidats:

diplôme de fin d'études secondaires
spécialité Nombre de candidats:

LECTURE DOSSIERS		
Date	nombre de candidats (et noms des candidats)	
.....	
.....	
.....	
.....	
Total candidats x indemnité		Total 1

..... x =	_____
RÉUNIONS PRÉLIMINAIRES			
Date	nombre d'heures		
.....		
.....		
.....		
.....	Total heures x indemnité	Total 2
..... x =	_____

RÉUNIONS D'ÉVALUATION			
Date	nombre d'heures		
.....		
.....		
.....		
.....	Total heures x indemnité	Total 3
..... x =	_____

ENTRETIEN/MISE EN SITUATION			
Date	nombre d'heures		
.....		
.....		
.....		
.....	Total heures x indemnité	Total 4
..... x =	_____

Total 1 + total 2 + total 3 + total 4	TOTAL GÉNÉRAL =	_____
--	------------------------	-------

TOTAL GÉNÉRAL - 25 %*:	
<i>* Règlement du Gouvernement en conseil du 21 juin 2013 portant réduction des différents accessoires et indemnités versés dans le cadre du fonctionnement des commissions d'examen et d'autres commissions étatiques.</i>	_____

La présente déclaration est certifiée sincère, véritable et non encore acquittée, le	Certifié exact Luxembourg, le
..... (signature du déclarant)	Président de la commission de validation

Certifié exact et vu pour liquidation Luxembourg, le Directeur /Directeur adjoint à la formation professionnelle
--